

Atorobilo

2

LES EMPÊCHEURS DE TUER EN ROND, ESPÈCE MENACÉE

Le gouvernement est en train d'étouffer les professionnels de santé publique. Curieux, car ce sont ces sentinelles avancées qui nous alertent quand les morts se multiplient...

La santé publique est la mal-aimée du système de santé. Normal, ceux qui s'en occupent ne prescrivent pas de médicaments. Leur boulot n'est pas de soigner les malades ou les accidentés, mais d'agir sur les causes. Par exemple, le toxicologue identifie les substances qui grilent nos neurones ou nous filent des cancers, l'épidémiologiste repère les populations exposées et le médecin de santé publique agit pour les soustraire au danger. Ce dernier élabore aussi des stratégies contre les infections contractées à l'hosto, les coups de bistouri abusifs, les mauvaises associations de gélules, les grosses erreurs de prescription, les manques de personnel, les inerties... Il dénonce même souvent la pauvreté comme facteur aggravant le risque de crever d'une maladie, de se tuer au volant ou en bossant. Ce gars-là est l'incarnation vivante du fameux dicton « Mieux vaut prévenir que guérir ».

Le problème, c'est qu'il dérange du beau linge, comme les industriels de la chimie, du tabac et de l'agroalimentaire. Il contrarie aussi les grands labos qui soignent la carrière de leurs élus préférés, ceux qui sont souples sur la qualité et le prix de leurs médicaments.

On l'a compris, l'acteur de santé publique est un empêqueur de tourner en rond. D'autant qu'en remuant la vase il fait remonter le remugle des hécatombes qu'on pouvait éviter et, du même coup, il aide les juges d'instruction qui enquêtent sur les affaires sanitaires. Sans un toxicologue comme Henri Pézerat, on ne parlerait toujours pas d'amiante en France, et les victimes continueraient à tomber comme des mouches sans le moindre procès.

LES LOBBIES MONTENT À L'ASSAUT.

Ce boulot qui consiste à sauver de nombreuses vies est précisément celui du Dr Alain Braillon, médecin de santé publique au CHU d'Amiens depuis 2006. En peu de temps, il a amélioré la prévention des récurrences après les tentatives de suicide, mobilisé les maternités pour aider une multitude de femmes enceintes à cesser de fumer, lancé un programme pour réduire la transmission de l'hépatite B des mères à leurs mômes... Mais, au passage, il a énervé les urologues, puissante corporation médicale qui n'aime pas qu'on vienne fouiner chez elle, en mettant en cause leur façon de dépister les cancers de la prostate et d'envoyer en masse les patients au bloc opératoire. Et il a même fustigé la misère des moyens pour lutter contre les méfaits de la bouffe industrialisée, du tabac et de l'alcool, en rappelant que ce sont des priorités nationales inscrites dans la loi de santé 2004. Vraiment gênant. D'autant que,

il compte tenu de ses succès, il publie ses observations dans les revues scientifiques les plus réputées. Ce qui lui vaut une renommée internationale.

Résultat, début 2010, on a supprimé son poste. Prétexe officiel : réduction budgétaire. Pourtant, le Dr Braillon ne coûtait pas cher, il faisait même gagner de l'argent au CHU grâce aux financements extérieurs qu'il lui apportait, sans compter les économies qu'il permettait de réaliser par ses belles initiatives. Que vont devenir ses actions ? « *Au niveau régional, tout est cassé, personne ne va relancer les programmes* », explique-t-il. Le très sérieux *British Medical Journal* s'est lui-même indigné de son éviction, tout en déplorant la tournure de la santé publique en France.

Autre signe des temps, les firmes de tabac font un procès au professeur Gérard Dubois, qui a osé en dire du mal. Notons accessoirement qu'il soutient le Dr Braillon et qu'il est responsable du même service de santé publique. Dans le jargon des lobbyistes, ce genre de représailles s'appelle des « procédures-bâillons », destinées à imposer le silence aux lanceurs d'alerte. Bientôt, on sera obligé de dire du bien des cigarettiers qui tuent 66 000 personnes par an en France.

Le soleil brille aussi pour les labos depuis que l'ancienne lobbyiste et visiteuse médicale Roselyne Bachelot leur fait signer de juteux contrats avec l'État. Son soutien à la production du Tamiflu et les 670 millions d'euros de sa campagne de vaccination contre la grippe A les font encore sourire. Il ne faut pas trop compter sur elle non plus pour remettre en question le système d'autorisation des médicaments, laissé aux mains des experts liés aux laboratoires.

Avec le même aplomb, Bachelot s'est assise sur la loi Évin, en autorisant les pubs des alcooliers sur Internet, le média préféré des jeunes. Et elle vient d'offrir un cadeau royal à tous les industriels qui vendent des produits dangereux : la fermeture des locaux de l'AFSSET (Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail), chargée d'évaluer les risques chimiques et physiques qui nous environnent (dont les mobiles et les antennes-relais). Trop rebelle à leur goût, ils l'ont fait intégrer au sein de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA), dont la soumission aux lobbies agroalimentaires est pointée jusque sur les bancs du Parlement. L'AFSSET pourra prendre exemple sur l'AFSAPS (Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé), dont le budget dépend du nombre de produits autorisés !

Ne reste plus qu'à supprimer les juges d'instruction du pôle santé pour faire s'évanouir, comme par magie, les affaires de santé publique. C'est au programme.

Roger Lenglet